

LYCEE DU PARC DES LOGES



MATHÉMATIQUES - CLASSES DE PREMIÈRES ET TERMINALES.



L'ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES AU LYCÉE

2de générale : maths en tronc commun (4 heures)



1ère générale : choix de la spécialité maths (4 heures)

1ère générale : abandon des mathématiques

Tronc commun en première **et** en terminale (3 heures) dans les filières technologiques



Terminale : spécialité maths (6 heures)

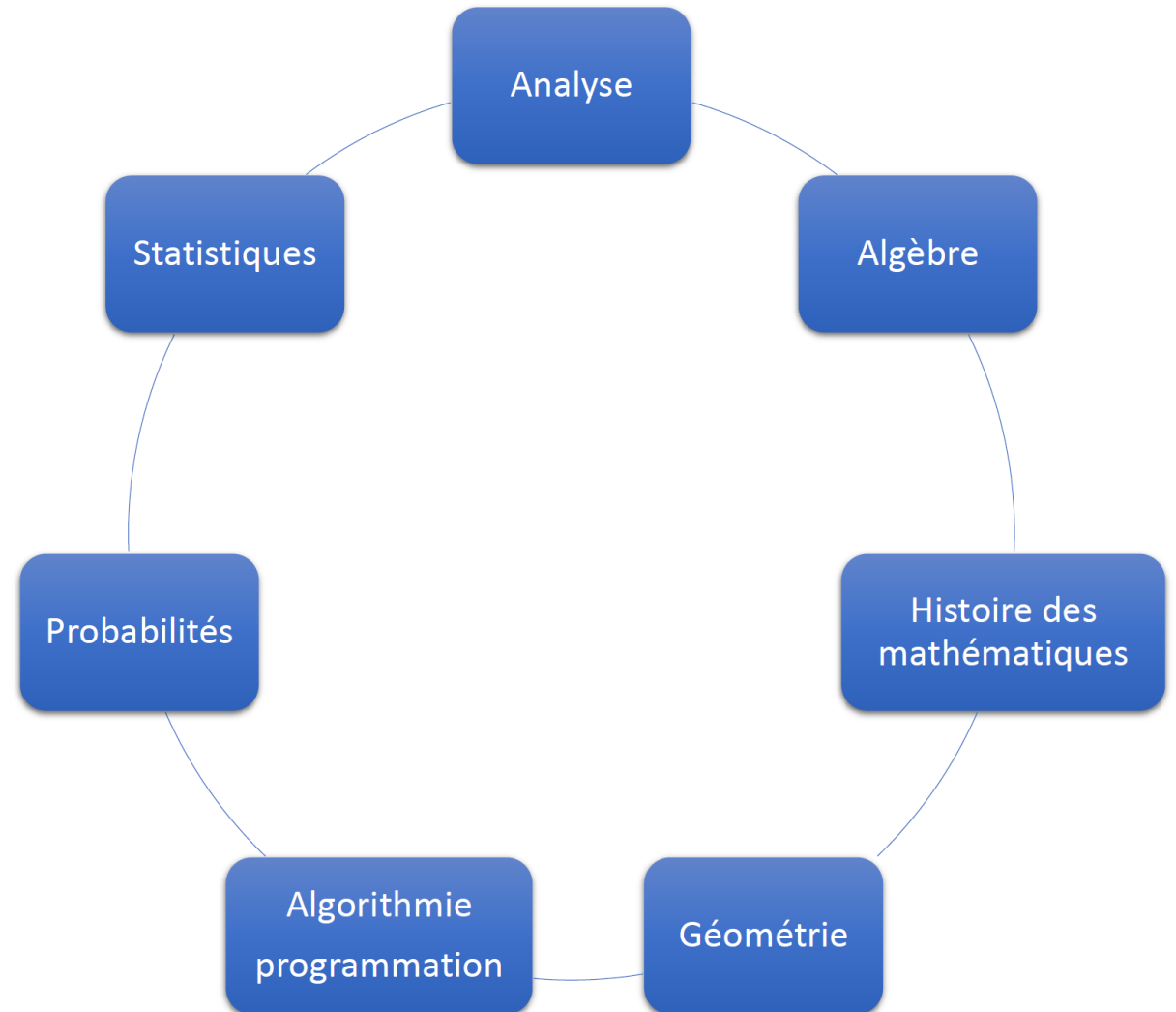
Option : maths expertes (3 heures)

Option : maths complémentaires (3 heures)

Terminale : abandon des mathématiques

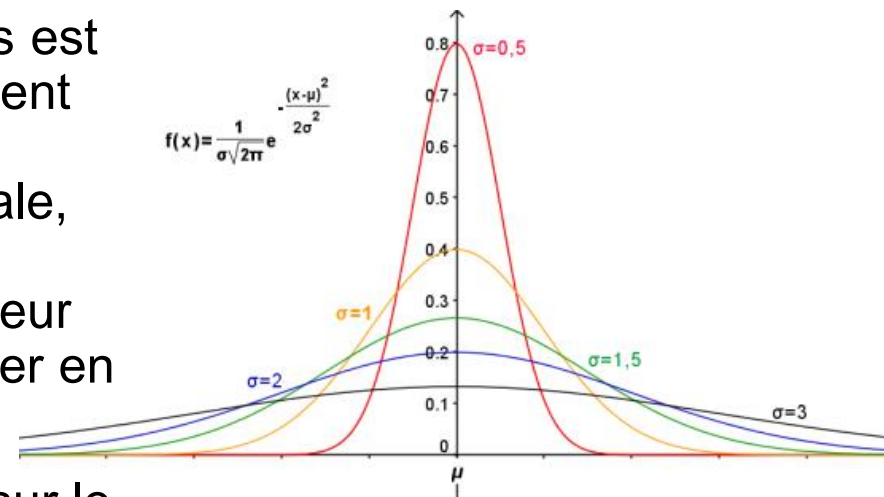
En 1^{ère} et terminale générale – Enseignement de spécialité.

- Développer le goût et la démarche scientifique.
- Découvrir de nouveaux outils pour modéliser, comprendre et résoudre des problèmes dans des domaines variés.
- Découvrir les liens avec les autres spécialités.
- Préparer la poursuite d'études Post Bac.



Option Mathématiques complémentaires

- L'enseignement optionnel de mathématiques complémentaires est destiné prioritairement aux élèves qui, ayant suivi l'enseignement de spécialité de mathématiques en classe de première et ne souhaitant pas poursuivre cet enseignement en classe terminale, ont cependant besoin de compléter leurs connaissances et compétences mathématiques par un enseignement adapté à leur poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, en particulier en médecine, économie ou sciences sociales.
- Le programme de mathématiques complémentaires s'appuie sur le programme de spécialité de mathématiques de la classe de première qu'il réinvestit et enrichit de nouvelles connaissances et compétences mathématiques, elles-mêmes reliées à des thèmes d'étude où les notions sont mises en situation dans divers champs disciplinaires.
- Option non obligatoire ; 3 heures, **en plus**, dans l'emploi du temps.



Option Mathématiques expertes

- L'enseignement optionnel de mathématiques expertes est destiné aux élèves qui ont un goût affirmé pour les mathématiques et qui visent des formations où les mathématiques occupent une place prépondérante. Il permet d'abord de façon approfondie d'autres champs d'étude que ceux proposés par l'enseignement de spécialité.
- Il est conçu à partir des intentions suivantes : permettre à chaque élève de consolider les acquis de l'enseignement de spécialité de première, de développer son goût des mathématiques, d'en apprécier les démarches et les objets afin qu'il puisse faire l'expérience personnelle de l'efficacité des concepts mathématiques et de la simplification et la généralisation que permet la maîtrise de l'abstraction ;
 - développer des interactions avec d'autres enseignements de spécialité ;
 - préparer aux études supérieures.

Le programme de mathématiques expertes définit un ensemble de connaissances et de compétences, réaliste et ambitieux, qui s'appuie sur le programme de la spécialité de classe de première dans un souci de cohérence, en réactivant les notions déjà étudiées et en y ajoutant un nombre raisonnable de nouvelles notions, à étudier de manière suffisamment approfondie.

- Option non obligatoire ; 3 heures, **en plus**, dans l'emploi du temps.

$$\begin{bmatrix} 1 & 2 & 0 \\ 4 & 3 & -1 \end{bmatrix} + \begin{bmatrix} 5 & 2 & 3 \\ 1 & 3 & 4 \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} 6 & 4 & 3 \\ 5 & 6 & 3 \end{bmatrix}$$

$$\begin{bmatrix} 1 & 2 & 0 \\ 4 & 3 & -1 \end{bmatrix} - \begin{bmatrix} 5 & 2 & 3 \\ 1 & 3 & 4 \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} -4 & 0 & -3 \\ 3 & 0 & -5 \end{bmatrix}$$

